

L'ATTENTAT OUBLIÉ DU CAIRE

LE 12 JUIN 2012 PIERRE ALONSO

Plus de trois ans après l'attentat du Caire, qui a coûté la vie à une jeune Française, révélations sur les faiblesses de l'enquête. Familles de victimes et mis en examen, que nous avons rencontrés, nous ont décrit une instruction au point mort, menée dans l'opacité par le juge Jannier, à la tête de la section antiterroriste. Où notes de la DGSE et diplomatie cachée croisent la route de mouvements jihadistes.



L'enquête est en panne. Plus de trois ans après l'attentat du Caire du 22 février 2009, rien n'indique que les investigations aient mené à des résultats concrets. À 18h50 ce jour-là, une bombe artisanale explose dans le souk Khan el-Khalili, sur le parvis de la mosquée Hussein. Un groupe de jeunes français est touché. Ils viennent de Levallois, à l'Ouest de Paris. Cécile Vannier, 17 ans, meurt quelques heures plus tard¹. 24 personnes sont blessés, dont 17 Français. Le nombre précis de victimes n'a pu être déterminé précisément. **Des jeunes affirment** avoir vu le corps d'au moins un enfant égyptien, *"le ventre ouvert, ses entrailles s'en échappa[nt]"*.

Officiellement, la justice française ne retient qu'une victime décédée, Cécile Vannier. Compétente quand un ressortissant français est pris pour cible à l'étranger, la section antiterroriste du Tribunal de grande instance de Paris a ouvert une information judiciaire, désespérément vide plus de trois ans après les faits. Elle a été confiée au président de la galerie Saint-Eloi, le juge Yves Jannier, **récemment nommé** procureur de la République à Pontoise.

Gaza

Aujourd'hui, les parties civiles dénoncent l'absence de résultats. Une seule personne est mise en examen en France. Duda Hoxha, dont le prénom **a parfois été orthographié** Dodi dans la presse. Il lui est reproché d'avoir participé à une association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste et d'avoir participé au financement d'un groupe terroriste. La justice vise ses relations avec Khaled Moustafa, un Égyptien suspecté d'être l'un des principaux membres du groupe Jaish al Islam, l'armée de l'Islam, lié à Al Qaida et implanté dans la bande de Gaza.

Duda Hoxha est française. Yeux bleus et peau claire, couverte d'un voile noir et d'un autre blanc, elle a répondu aux questions d'*Owni* dans un café parisien. Passée par Londres, où elle était en lien avec les figures radicales du Londonistan, notamment Omar el Bakri, elle s'est installée en Égypte en août 2005 avec son fils en bas âge. Elle affirme avoir des dissensions et divergences de points de vue avec certaines figures très connues du milieu jihadiste en Europe. Le 23 mai 2009, trois mois après l'attentat, la Sécurité d'État égyptienne l'arrête en même temps que six autres personnes et la place en détention avec son fils de

sept ans, raconte-elle aujourd'hui. Elle est enfermée et torturée :



Ils ont menacé de torturer mon fils de sept ans, mais ne l'ont jamais fait parce qu'il a la nationalité française je pense.



Les questions des services de sécurité égyptiens portent sur Khaled Moustafa, l'un des responsables du groupe dans la bande de Gaza. Dude Hoxha affirme avoir appris que son arrestation était en lien avec l'attentat du 22 février que plusieurs semaines plus tard, à la faveur de la première visite consulaire. Sa détention se prolonge jusqu'au 8 mars 2010, elle est alors libérée et expulsée dans les jours suivants vers la France.

À son retour, les services antiterroristes français la surveillent. Elle est placée sous écoute, puis décision est prise de l'interpeller. Le 15 novembre 2010, elle est arrêtée à son domicile dans le Val de Marne, placée en garde à vue pendant 96 heures et mise en examen. Les enquêteurs s'interrogent sur ses liens avec Khaled Moustafa. A *Owni*, elle explique avoir correspondu avec lui sur MSN et par mail avant son arrivée au Caire puis lors de son séjour.

Dude Hoxha dit aussi l'avoir rencontré deux fois, mais avoir rompu le contact entre 2007 et la fin de l'année 2008, jusqu'à la guerre à Gaza pendant laquelle elle prend de ses nouvelles. Les enquêteurs s'intéressent aussi à une somme d'environ 10 000 dollars qui aurait transité par Dude Hoxha à destination de Khaled Moustafa. Elle se montre peu loquace arguant qu'il s'agirait d'une collecte de fonds pour les enfants de Gaza à remettre à la femme de Khaled Moustafa.

Alibi judiciaire

Les autorités égyptiennes se félicitent de les avoir arrêtés, lui et Ahmed Sediq, également présenté par les autorités égyptiennes comme l'un des chefs de la cellule terroriste responsable de l'attentat du 22 février. Principaux suspects pour les autorités égyptiennes qui avaient évoqué de nombreuses pistes avant, ils ont été relâchés après une courte période en détention. C'est l'avocat de Dude Hoxha, Pascal Garbarini, qui a apporté des éléments, parus dans la presse égyptienne, concernant la libération de Moustafa et Sediq.

En charge du dossier depuis juillet 2011, il plaidait en appel une demande de placement sous contrôle judiciaire de sa cliente, devant la chambre de l'instruction. Yves Janvier, magistrat instructeur, a confirmé les informations apportées par l'avocat : les deux suspects ont bien été relâchés par les autorités égyptiennes. La chambre de l'instruction a accordé la remise en liberté de Dude Hoxha le 8 novembre 2011.

Me Garbarini, plus familier des affaires corses que des dossiers jihadistes, ne mâche pas ses mots à l'égard de la tenue de l'enquête :



Les éléments ne justifiaient pas de mise en examen ni la détention provisoire. Il s'agit de donner le change aux victimes, qui ont bien entendu le droit de savoir. Mme Hoxha sert de justificatif face à une enquête carencée. Elle sert d'alibi judiciaire.



Les parties civiles sont elles aussi loin de se satisfaire de ces trois ans d'enquête, qui n'ont pour l'heure permis la mise en examen que d'une seule personne, malgré les promesses de Nicolas Sarkozy au lendemain de l'attentat. Malgré les pressions sur certains témoins entendus aussi. Lors d'un interrogatoire par la DCRI, les enquêteurs ont dit à l'un d'eux, qui tient à rester anonyme :



Ce dossier tient à cœur au maire de Levallois.



Mystérieuse note de la DGSE

Sous-entendu, Patrick Balkany, proche de l'ancien Président français. Les parents de Cécile – Catherine et Jean-Luc Vannier – et trois autres mères de victimes, Chantal Anglade, Sophie Darses et Joëlle Cocher, ont interpellé les responsables politiques à plusieurs reprises. Elles cherchent à obtenir la déclassification d'une note des services de renseignement extérieur français, la DGSE. Trois jours après l'attentat, *Le Canard Enchaîné* se faisait l'écho d'une "analyse effectuée par plusieurs membres de la DGSE" :



A l'origine de la version DGSE de l'attentat : l'enquête réalisée sur place par les correspondants du service de renseignement, et une information selon laquelle les jeunes touristes français auraient été pistés pendant plusieurs jours par un groupe terroriste. Ces poseurs de bombes auraient ainsi voulu faire "payer" à la France la participation de la frégate "Germinal" au blocus des côtes de Gaza en compagnie de navires israéliens. Cette participation de Paris à la surveillance du territoire palestinien, sous prétexte de possibles trafics d'armes, a été récemment dénoncée par plusieurs sites islamistes égyptiens.



La version qui prévalait jusque là était celle de la frappe aveugle. Les informations de l'hebdomadaire satirique laissent penser que l'attentat intervient au contraire en représailles à un discret soutien français à Israël pendant le conflit. Depuis, les familles de victimes demandent le déclassé de la fameuse note. Ce qui leur a été accordé par la Commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN), selon **l'avis paru au Journal officiel** le 23 septembre 2011. La commission cite "la note n°30455 de la direction générale de la sécurité extérieure en date du 23 février 2009". La-dite note, versée au dossier, ne correspond pas aux attentes des parties civiles. Dans un courrier adressé au nouveau ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, elles écrivent :



La note déclassifiée versée au dossier ne correspond pas à celle citée par Le Canard Enchaîné, ni ne porte le numéro 30455 indiqué par le JO (...), et enfin ne fait référence ni à la frégate Germinal, ni au fait que le groupe d'adolescents aurait été suivi et visé. En d'autres termes, la note versée n'est pas la note déclassifiée et c'est une autre note que celle dont nous avons demandé et redemandons la déclassification. En conséquence, nous exigeons la déclassification de la note citée par Le Canard Enchaîné.



De fait, la note déclassifiée, qu'*Owni* a consultée, présente de possibles auteurs de l'attentat et leurs différents motifs. Les auteurs penchent pour une action d'Al-Qaïda, rappelant le "parcours personnel" du numéro deux du groupe terroriste, Ayman al-Zawahiri, lui-même égyptien. A aucun moment n'apparaît l'opération Plomb Durci ou la frégate Germinal. Reçus

à leur demande le 10 avril par Jean-Pierre Picca, le conseiller justice de l'ancien Président de la République, les parents de Cécile Vannier ont eu la surprise d'apprendre qu'il s'agit d'un "malentendu", que le juge Jannier n'avait sans doute pas compris à quelle note précise ils faisaient référence.

Poussière

Un juge qui concentre les critiques, tant des mis en examen que des parties civiles. Lors de l'interpellation en France de Dude Hoxha, Yves Jannier aurait averti les parties civiles que de "la poussière recouvrirait le dossier" si elle venait à s'ébruiter, racontent les familles, choquées par une telle réplique. Elles rappellent que les deux commissions rogatoires n'ont donné aucun résultat. Yves Jannier s'est rendu à deux reprises en Égypte, la première fois en décembre 2009, la seconde fin 2011. Selon plusieurs sources, aucune pièce issue de ces séjours n'est venue enrichir le dossier. Dude Hoxha affirme ne pas avoir été interrogée en sa présence alors qu'elle était détenue en Égypte en décembre 2009. Une personne familière du dossier met en cause la nature des informations récoltées, des renseignements fournis par la DCRI difficiles à faire entrer dans une procédure judiciaire.

Me Garbarini avance une autre piste. La lenteur de l'enquête pourrait provenir du changement de régime en Égypte et donc du renouvellement des interlocuteurs pour les services français. En 2009, un attaché de sécurité intérieure était présent à l'ambassade de France, Olivier Odas. Joint par *Owni*, il refuse de commenter cette affaire insistant sur son rôle d'abord "la coopération ouverte et non des missions de renseignement" du Service de coopération technique internationale de police (SCTIP) auquel il était rattaché. Il avait été entendu le 24 février, deux jours après l'attentat, par la commission des affaires étrangères du Sénat, dans le cadre de la rédaction d'un rapport sur "Le Moyen-Orient à l'heure nucléaire". Une partie était consacrée à la menace d'Al Qaida au Proche-Orient, notamment en Égypte.

Rédigé par deux sénateurs, Jean François-Poncet et Monique Cerisier ben Guiga, **le rapport rejette** l'hypothèse d'un attentat aveugle et reprend prudemment la thèse des représailles :



Mme Monique Cerisier-ben Guiga a précisé que, d'après les informations fournies sur place, l'attentat du 22 février dernier au Caire a probablement été le fait d'un petit groupe de terroristes improvisés. La bombe était artisanale, d'une puissance explosive faible. L'attentat n'a pas été revendiqué. (...) Les Français étaient-ils visés ? Il paraît probable que la France ait été ciblée, compte tenu de l'amitié proclamée entre le Président Moubarak et le Président Sarkozy et de l'envoi de la frégate Germinal au large de Gaza pour mettre fin à la contrebande par voie de mer. Mais cela ne peut être prouvé, du moins pour l'instant.



1. Contrairement à ce que nous avons initialement écrit, Cécile Vannier n'est pas morte sur le coup [↔]

1 ping

L'attentat oublié du Caire, 3 ans déjà « MediaBeNews le 18 juin 2012 - 7:59

[...] de Levallois, à l'Ouest de Paris. Cécile Vannier, 17 ans, meurt quelques heures plus tard. 24 personnes sont blessés, dont 17 Français. Le nombre précis de victimes n'a pu être [...]